

Besançon, le 4 octobre 2013

Rectorat

Division des
examens et concours

D.E.C. 1

**RAPPORT DU JURY D'EXAMEN PROFESSIONNEL
DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE SUPÉRIEURE**

Session 2013

- ❖ **ÉPREUVE ÉCRITE LE : 19 avril 2013**
- ❖ **ÉPREUVES ORALES LES : 17 et 20 juin 2013**
- ❖ **NOMBRE DE POSTES : Académie de Besançon : 10**

ACADEMIES	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS / LISTE PRINCIPALE	ADMIS / LISTE COMPLEMENTAIRE
Besançon	67	53	24	10	0

I. LE CONCOURS :

1. Conditions d'accès

- ❖ Être secrétaire administratif de classe normale
- ❖ Justifier d'au moins 1 an dans le 4^{ème} échelon du grade de secrétaire administratif de classe normale et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau

2. Les épreuves

a) Epreuve écrite d'admissibilité

Rédaction d'une note ou d'une lettre administrative, à l'aide d'un dossier à caractère professionnel ne pouvant pas excéder vingt-cinq pages.

Durée : 3 heures – Coefficient : 2

b) Epreuve orale d'admission

L'épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier les aptitudes et la motivation du candidat à exercer les fonctions d'un secrétaire administratif de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ainsi qu'à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.

Cet entretien a pour point de départ, un exposé du candidat de son expérience professionnelle d'une durée de 10 minutes au plus, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Au cours de cet entretien, le candidat peut être interrogé sur des questions relatives à son environnement professionnel et aux connaissances administratives générales ou propres à l'administration ou l'établissement dans lequel il exerce.

Durée : 25 minutes – Coefficient : 3

II . LES CANDIDATS

1. STATISTIQUES INSCRIPTION

1.1. Répartition hommes / femmes

	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
Hommes	13	5	1
Femmes	54	19	9

1.2. Répartition générale par tranche d'âge

AGES	20-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41 ans +	TOTAL
	0	0	9	16	42	67

2. STATISTIQUES A L'ADMISSIBILITE

2.1. Moyennes de notes par épreuve

Epreuve	Absents	Note < 10	Note > 10	Copies blanches Copies annulées	Total présents	Moyenne
Ecrite	0	9	15	0	24	10.50

2.2. Répartition par tranche d'âge

20-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41 ans et +	TOTAL
0	0	5	6	13	24

3. STATISTIQUES A L'ADMISSION

3.1. Moyennes de notes par épreuve

Epreuve	Absents	Note < 10	Note > 10	Copies blanches Copies annulées	TOTAL	Moyenne
Entretien jury	0	0	10	0	10	13.74

3.2. Répartition par tranche d'âge

20-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41 ans et +	TOTAL
0	0	2	3	5	10

III . LES EPREUVES ET LES ATTENTES DU JURY

1 – Epreuves écrites : observations.

Globalement, le jury n'a relevé aucun bon devoir. Est-ce lié au dossier qui était compliqué pour quelqu'un ne connaissant pas le sujet ?

Points faibles :

- Sujet de la note pas complètement compris conduisant certaines copies au hors sujet
- Eléments du dossier non compris
- Pas d'articulation entre les différents apports du dossier
- Note qui ne présentait pas un caractère opérationnel pour son destinataire
- Tonalité de la note pas adaptée
- Informations données qui ne sont ni hiérarchisées ni ciblées au regard du destinataire
- Pas de plan
- Pas d'annonce de plan
- Adressage de la note pas correct

Points forts :

- Présentation des copies satisfaisante
- Orthographe correcte

2 – Epreuves orales : observations

Points faibles :

- Frontière ténue entre préparer son intervention et réciter un texte appris par cœur pas toujours respectée
- Connaissance de l'environnement général de l'éducation nationale pas toujours suffisante
- Tonalité de l'entretien pas toujours juste : candidats trop sûrs d'eux, candidats trop stressés, candidats atones.

Points forts :

- Candidats préparés et qui maîtrisent les attentes de l'épreuve orale
- Candidats recalés l'année passée et qui ont nettement progressé au cours de cette session